

# Fiche réflexe USAGERS

## ORGANISMES COMMUNAUTAIRES avec ou sans hébergement

Actions à prendre pour **sécuriser le milieu** lors de présence de personnes symptomatiques ou positives à la COVID-19

**Milieus ciblés** : Organismes communautaires avec ou sans hébergement et maisons de chambres

**Objectif** : Réduire la transmission des virus respiratoires

**Référence** : La fiche réflexe est disponible à partir de l'adresse suivante : [Fiche-reflexe-usagers-organisme-avec-ou-sans-hebergement.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/ressources/fiche-reflexe-usagers-organisme-avec-ou-sans-hebergement.pdf)

Version : 2023-07-06

### IMPORTANT

- **Il n'y a plus de mesures spécifiques pour les milieux communautaires. Ce sont désormais les mesures populationnelles qui s'appliquent.**
- Nous vous invitons à consulter [quebec.ca](https://www.quebec.ca) pour y trouver les informations les plus à jour
- Notez que les travailleurs doivent se référer aux consignes de la [CNESST](https://www.cnesst.ca). Au besoin, référez-vous à la fiche réflexe associée [Fiche-reflexe-Securer-milieu-Travailleur-benevole-communautaire.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/ressources/fiche-reflexe-securer-milieu-travailleur-benevole-communautaire.pdf)
- Consultez la page web [Milieux communautaires | CIUSSCN \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/ressources/milieux-communautaires) pour obtenir la fiche réflexe la plus à jour

## Prévention – mesures sanitaires de base

### Actions

En tout temps dans votre milieu, sensibilisez et appliquez les mesures sanitaires de base :

- Port du masque médical pour les usagers symptomatiques
- Distanciation physique
- Lavage des mains fréquent
- Étiquette respiratoire
- Ventilation et aération adéquate
- Nettoyage et désinfection fréquent

## Actions à prendre dans des situations avec des usagers

Cas de figure	Actions
<b>Usager avec fièvre</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Pour les organismes communautaires <b>sans hébergement</b>, recommandez à l'usager d'utiliser les services de l'organisme lorsqu'il n'aura plus de fièvre</li><li>2. Pour les organismes communautaires <b>avec hébergement</b>, demandez à la personne fiévreuse de porter le masque ou le couvre-visage lors de ses déplacements dans le milieu et d'éviter d'utiliser les aires communes. Dans la mesure du possible, dédiez une chambre individuelle à l'usager fiévreux.</li></ol>
<b>Usager avec symptôme(s) respiratoire(s)</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Consultez ce <a href="#">lien</a> pour une liste complète des symptômes possibles</li><li>2. Demandez à l'usager de porter un masque ou un couvre-visage afin d'avoir accès aux services de l'organisme communautaire</li><li>3. Consultez le site <a href="#">quebec.ca</a> pour la liste des <a href="#">gestes à poser pour limiter la transmission des virus respiratoires</a></li></ol>
<b>Usager positif à la COVID-19</b> [Test de dépistage rapide ou test de labo (PCR)]	Même si l'usager fait un test rapide de la COVID-19 et qu'il obtient un résultat positif, les consignes énumérées ci-haut restent les mêmes
<b>Usager ayant été en contact avec une personne positive à la COVID- 19</b>	Il n'y a plus aucune mesure à prendre pour les usagers ayant été en contact avec une personne positive à la COVID-19

# Rappel des actions préventives

Consultez les sites web du MSSS pour avoir l'ensemble des mesures préventives détaillées : [La maladie à coronavirus \(COVID-19\) au Québec | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#) et [Aide-mémoire — Pour protéger notre santé et celle des autres \(quebec.ca\)](#)

## Mesures préventives pour freiner la propagation d'un virus



- Éternuez dans votre coude
- Lavez vos mains
- Gardez vos distances
- Portez un masque  
(Par choix personnel, pour protéger les plus vulnérables ou lorsque requis)
- Limitez vos contacts

## Méthode pour retirer le masque



- Hygiène des mains
- Prendre un nouveau masque
- Retirer son ancien masque et le jeter
- Mettre le nouveau masque
- Hygiène des mains

## Quoi faire avec le masque

**Si vous ne portez plus votre masque, le jeter à la poubelle. Ne pas le réutiliser.**



- ✓ Jeter le masque à la poubelle.
- ✗ Ne pas poser le masque sur une table.
- ✗ Ne pas mettre le masque dans un bac à recyclage.
- ✓ Avoir un masque propre pour les déplacements dans une salle de repos/repas.